

Garde particulier

Poste mutualisé dans le cadre d'un service commun avec l'ensemble des communes

(temps complet) Contrat de projet (CDD de 2 ans renouvelable)

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents. Elle est composée de 7 services assurant la mise en œuvre de ses différentes compétences.

Avec son dynamisme démographique et la diversité de ses paysages, le Vercors est un territoire très attractif pour la découverte des espaces naturels et la pratique d'une grande diversité de sports outdoor toute l'année. La Communauté de communes du massif du Vercors et ses communes membres ont proposé, de mutualiser leurs moyens dans le cadre d'un service commun « Garde rural » pour accompagner la bonne cohabitation de ces différentes activités et le respect des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ce service commun a vocation à s'inscrire en complémentarité des missions déjà assurées sur le territoire notamment par : les polices municipales présentes dans certaines communes, la gendarmerie, les gardes de l'Office national des forêts (ONF) et les écogardes du Parc naturel régional du Vercors (PNR Vercors).

ACTIVITÉS/TÂCHES PRINCIPALES

Vous serez rattaché(e) à la direction de la CCMV, placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de l'adjointe au directeur général des services, vous interviendrez sous l'autorité du maire de la commune pour laquelle vous serez amenée à assurer vos missions.

Missions principales :

- **Vous assurez des actions préventives** pour sécuriser et accompagner la bonne cohabitation :
 - des pratiques des activités outdoor ;
 - des usages des espaces naturels dont le pastoralisme et l'agriculture ;
 - du stationnement à proximité des lieux de pratique.
- **Vous constatez les infractions**, selon vos agréments validés par la Préfecture de l'Isère et selon le commissionnement choisi et mis en place par le maire de la commune sur laquelle vous intervenez :
 - Infractions commises en matière de chasse ou de pêche en eau douce prévues par le code de l'environnement,
 - Infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal notamment (destruction, dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets, etc...),
 - Infractions touchant à la propriété forestière,
 - Infractions touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière.Dans le cadre de cette procédure de constat, vous rédigez les procès verbaux, assurez leurs envois au Procureur de la République ainsi que leurs suivis administratifs, en lien avec la commune concernée ;
- **Vous coopérez avec les acteurs du territoire** intervenant en lien avec vos missions et notamment : les polices municipales, les gendarmeries, les écogardes du Parc naturel régional du Vercors et les gardes de l'Office national des forêts.

Missions secondaires

Vous apporterez un appui à l'agent « bike patrol » selon les besoins de service sur les différentes missions de terrain (entretien, aménagement, balisage, sécurisation des parcours, ...) ainsi que pour les missions relatives à la sensibilisation des pratiquants sur les itinéraires VTT et de la Viavercors.

PROFIL

- ✓ Garde particulier agrément pour le module 1 et les 4 modules de spécialité
- ✓ Une expérience dans un poste similaire serait un plus

COMPETENCES REQUISES

- ✓ Très bonne condition physique et aisance de la pratique du VTT sont indispensables
- ✓ Maîtrise des chantiers en extérieur et des outils pour venir en appui au Bike patrol
- ✓ Maîtrise du cadre juridique des prérogatives du garde particulier
- ✓ Permis B obligatoire

QUALITES RELATIONELLES

- ✓ Capacité d'écoute, de discernement et de médiation
- ✓ Savoir faire preuve de persuasion et dissuasion, en intervenant avec une attitude réservée, calme et courtoise
- ✓ Aisance relationnel et sens du service public
- ✓ Sens de la coopération

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Poste ouvert par la voie contractuelle (par référence au cadre d'emploi des adjoints techniques)
- ✓ Poste basé à Villard-de-Lans et amené à intervenir sur l'ensemble des communes du territoire
- ✓ A pourvoir à partir du 2 mai 2025

RÉMUNERATION ET AVANTAGES

- ✓ Régime statutaire en vigueur au sein de la collectivité
- ✓ Temps plein annualisé de
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV au format PDF avant **le 4 mai 2025** à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 Villard de Lans

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org